

AUTOUR DE L'ABBAYE

DECEMBRE 2021 - N° 66

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire** 2
- La Vie Communale** 3-24
- Le Coin des
Associations** 25-29
- Infos Pratiques** 30-36
- Comptes Rendus** 37-47
Conseils Municipaux



*Route historique, Abbayes de Normandie, 1er Prix :
LONLAY- L'ABBAYE, Photo de F. MURATET*

Le Mot du Maire

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de la municipalité, nos vœux les plus sincères, de bonne et heureuse année 2022.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avions plaisir d'organiser n'a pu avoir lieu pour la 2^{ème} année consécutive.

N'avons-nous pas une part de responsabilité dans l'évolution de cette pandémie, lorsqu'une poignée de concitoyens refuse de se faire vacciner et mettre en danger la vie d'autrui ? Il est temps de ne pas tout attendre de nos gouvernements. Posons-nous la question que pouvons-nous faire pour notre pays ?

Il est peut-être indispensable de penser à nos devoirs. En ce moment, la vaccination est la meilleure arme pour freiner l'évolution de la pandémie, afin de ne pas encombrer nos hôpitaux et faciliter le travail de nos soignants si dévoués.

Cependant, la crise sanitaire n'arrête pas nos projets 2022 :

- **lutte contre les locaux vacants** : les 3 maisons vacantes, place Jules Levée, sont en cours de travaux avec six logements prévus et un parking rue Chancerot.
Merci aussi aux particuliers qui réhabilitent des maisons vacantes dans notre bourg.

- **îlot d'habitat bocager** : l'aménagement de 20 parcelles, route du clos, sera notre projet principal de l'année.

- **fibres optiques** : les travaux avancent, pour une arrivée prévue en 2023.

- **désertification médicale** : nous devons mobiliser toute notre énergie afin que la commune soit exemplaire sur le plan médical :

1) Arrivée d'un kinésithérapeute, Mr DUPONT qui résidera sur la commune (Champ-Guichon) et exercera au pôle santé, route du Stade, à partir du 2^{ème} semestre 2022,

2) dès la prochaine réunion au conseil municipal, je proposerai pour avoir un 2^{ème} médecin, de faire appel à un cabinet spécialisé de recrutement réputé, avec **10 ans d'expérience**, et possédant plus de 31 bureaux en France.

Suite à l'émission de France 2, jeudi 13 janvier 2022 (Cash Investigations), comment analyser cette répartition de nos médecins ? Exemple :

- Biarritz : 22 médecins pour 10 000 habitants
- La Ferté-Macé : 4 médecins pour 10 000 habitants

... qui est responsable de cette répartition ? Nos Députés ? nos Sénateurs ?

Nous espérons que cette pandémie va cesser et que tous nos projets vont se réaliser.

Votre maire, Christian DEROUET

La Vie Communale

La commune de Lonlay-l'Abbaye a les honneurs de la télévision

Les 7 et 8 septembre 2021, une équipe de TF1 est venue sur la commune de Lonlay-l'Abbaye (Orne) pour réaliser un reportage sur le thème de la désertification en milieu rural.



Le maire de Lonlay-l'Abbaye (Orne), Christian Derouet était au micro de Cyril Adriaens-Allemand et sa collègue, Noélie Clerc, journaliste-reporter d'images et drone. (©Le Publicateur Libre)

Le **journaliste** du service économique de TF1, Cyril Adriaens-Allemand et sa collègue, Noélie Clerc, journaliste-reporter d'images et drone, étaient présents à Lonlay-l'Abbaye (Orne). Ils ont réalisé un reportage sur le thème de la « désertification en milieu rural » allant jusqu'à interroger le **maire, Christian Derouet**, pour connaître ses initiatives pour revitaliser la commune et gagner des habitants.

Reportage Anne-Claire COUDRAY, site : <https://www.lci.fr/societe/video-lonlay-l-abbaye-un-village-rural-gagne-des-habitants>

Le premier édile a évoqué notamment l'installation du distributeur de billets, la station de carburants communale, l'achat et la réhabilitation d'immeubles pour accueillir des nouveaux commerçants ou des gîtes communaux, la construction de lotissements avec des parcelles à 1 €, le RAM, la maison des seniors en cours de construction... et bien d'autres exemples concrets.

Toutes ces réalisations ont très souvent servi de modèles à d'autres communes du département.

LONLAY-L'ABBAYE, UN VILLAGE RURAL QUI GAGNE DES HABITANTS



Une existence plus proche de la nature, voilà une philosophie qui a convaincu de nombreux Français de changer de vie. Une aubaine pour les communes rurales. Celle de Lonlay-L'Abbaye dans l'Orne a su se montrer très attractive.

Ne cherchez pas la ville. Il n'y en a aucune à vingt kilomètres à la ronde. À une heure de Caen en pleine campagne normande, ce jeune couple de Parisiens vient d'emménager dans un ancien corps de ferme pour y vivre à l'année. Coût du projet : 100 000 €. Ce type de profil, la commune de Lonlay-l'Abbaye fait tout pour les attirer. Maison d'assistante maternelle flambant neuve, commerce de proximité, école, ... Tous les services de la ville dans un village de 1 200 habitants. Il y a même un médecin. Le docteur Le Monnier a fermé son précédent cabinet installé à une vingtaine de kilomètres pour s'installer ici l'année dernière. Ce qui l'a convaincu : le cadre de vie bien sûr, mais aussi le confort de travail mis à sa disposition.

Les nouveaux arrivants bénéficient d'une aide à l'installation. Cela a beaucoup aidé madame Bohu et son mari lorsqu'ils ont repris la boulangerie et le bar il y a cinq ans. Des commerçants qui restent, une fierté pour le maire élu depuis 2008. Son secret pour attirer les professionnels comme les particuliers dans sa commune : l'immobilier. Dernière offensive en date : des terrains agricoles rendus constructibles vendus 1 €/m².

Un lotissement qui pourra accueillir vingt nouvelles maisons sur trois hectares de terrain. Le maire est optimiste. Pour la première fois depuis dix ans, Lonlay-l'Abbaye a gagné des habitants : plus 31 cette année. Son objectif, atteindre les 200 d'ici la fin de son mandat.

L'HABITAT AU CENTRE DES PROJETS COMMUNAUX

La municipalité de Lonlay-L'Abbaye (Orne) poursuit, en 2022, ses engagements auprès de ses habitants en investissant pour proposer une offre diversifiée de solutions en termes de logement. **(Ouest-France)**

N'ayant pas pu évoquer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux les projets de la municipalité, Christian Derouet, maire de Lonlay-L'Abbaye, a tenu à présenter les divers projets pour cette nouvelle année 2022. L'occasion pour l'édile de revenir en quelques mots sur la situation sanitaire actuelle : « Actuellement une poignée de personnes jouent avec la santé de nos proches. Ma priorité est de penser aux autres et de se rappeler que nous avons des devoirs envers notre pays. Il nous faut jouer collectif. » Christian Derouet rappelant au passage que, depuis 2008, la municipalité, après avoir « travaillé » sur les services au quotidien se penche sur l'habitat « avec une offre diversifiée ».



Christian Derouet, maire de la commune de Lonlay-L'Abbaye (Orne)

Maisons vacantes dans le centre bourg

Trois anciennes maisons, rachetées par la commune et situées rue Jules-Levée, sont en cours de réhabilitation afin d'offrir six logements disponibles en fin d'année. Des particuliers ont également entrepris une démarche similaire et proposeront des appartements à la location. « Avec ces privés qui emboîtent le pas de la municipalité, c'est une quinzaine de logements qui seront disponibles en fin d'année », observe Christian Derouet. **(Merci à ces particuliers)**

Îlot d'habitat bocager

Situé au lieu-dit Saint-Nicolas, un futur îlot d'habitat bocager devrait comprendre une vingtaine de parcelles allant d'environ 550 m² à 1 200 m². Il sera végétalisé et permettra à de futurs habitants d'avoir une vue magnifique sur le centre bourg. À cette occasion, la route de la Butte-du-Clos sera mise en sens unique (montée) et un chemin piétonnier sera aménagé sur toute sa longueur. « Ce projet est estimé à 800 000 €. Des subventions seront sollicitées afin de compléter l'investissement de la commune. »

Maison de seniors

La maison de la société Ages et Vie est en cours de construction à quelques pas du stade. Cette future maison devrait compter seize résidents et six salariés. Son ouverture devrait avoir lieu au cours du second semestre. Concernant les autres projets, un kinésithérapeute va s'installer au cours du second semestre, dans les locaux du pôle santé. Un commerce de boucherie-charcuterie devrait également ouvrir rue du stade, entre le pôle santé et la clinique vétérinaire.

Population

Si entre 2013 et 2019, la commune a perdu une trentaine d'habitants, « **aujourd'hui nous sommes 1 192 habitants. Nous sommes passés de 64 à 74 enfants, domiciliés à Lonlay, qui sont scolarisés au RPI. C'est une augmentation de 15 %** », se félicite le maire .

■ LONLAY L'ABBAYE

VIE MUNICIPALE. Une année forte au niveau de l'habitat

La municipalité entend concrétiser de nombreux projets en 2022, notamment des travaux en lien avec l'habitat pour lutter contre désertification.

Le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet espère une année 2022 « calme et sereine » et ajoute-t-il. Que tout le monde fasse le nécessaire pour préserver la vie de l'ensemble de nos concitoyens ».

Projets 2022

Les projets de l'équipe municipale visent « toujours à lutter contre la désertification, souligne le premier édile de la commune. Après les services du quotidien, ce sera une année forte au niveau de l'habitat, avec une offre diversifiée ».

Maisons vacantes. Les travaux de réhabilitation d'anciennes maisons vacantes, place Jules-Lévy, permettront d'aménager six logements, avec accessibilité et parking rue Chancerot, en vue d'améliorer l'attractivité de la commune.

Ilot d'habitat bocager.

Le gros projet de l'année sera la construction d'un ilot d'habitat bocager, sur une parcelle communale située au lieudit Saint-Nicolas. A cette occasion, la route de la Butte du Clos sera mise en sens unique dans la montée et un chemin piétonnier aménagé sur toute la longueur pour la sécuriser. Cet ilot comprendra



Le maire, Christian Derouet devant des maisons vacantes rachetées par la commune pour en faire 6 logements.

20 parcelles, allant de 650 à 1 200 m². Il sera végétalisé et disposera d'une magnifique vue sur le bourg. « Notre souci est de satisfaire la demande de couples locaux et de la région parisienne qui ont manifesté leur désir de venir vivre dans la commune, explique le maire. Ce projet est estimé à 800 000 €, financé avec des subventions qui seront sollicitées en temps voulu et la commune ».

Population. La commune enregistre une augmentation du nombre d'habitants. « Vu l'attractivité de notre commune depuis 2008, nous commençons à en avoir les retombées, avec la population DGF*. Nous avons augmenté la population de 30 habitants et nous sommes passés de 64 à 74 enfants domiciliés à Lonlay-l'Abbaye, ce qui représente une évolution de 15 % », se réjouit le maire.

Commerce. Deux associés vont ouvrir une boucherie-charcuterie dans un local situé route du Stade, entre le cabinet vétérinaire et le pôle santé. Ils proposeront des produits faits maison et achèteront des bêtes locales.

Santé. Un kinésithérapeute va exercer dans la commune.

Seniors. La maison de la Société Ages et vie est en cours



La parcelle sur laquelle sera construit un ilot d'habitat bocager.

de construction près du stade. Son inauguration est prévue au 2^e semestre 2022. D'autres établissements de ce genre verront le jour à travers tout le département, notamment à Ceaucé. N.G.

*DGF : Dotation globale de fonctionnement



Le bâtiment qui abritera la future boucherie-charcuterie.

Maitre d'Ouvrage
COMMUNE DE LONLAY L'ABBAYE 2 Place André Capuron 61700, LONLAY L'ABBAYE

Réhabilitation de Logements vacants pour aménager des Logements Locatifs
61700, LONLAY L'ABBAYE

Maitre d'Oeuvre : SICA NORMANDIE 81000 ALENÇON

ACTIVITE	PRENOM NOM	ADRESSE
Voie / Repaire Veste / Démontillage / Démolition / Motorisation / Pontonnage du Pneu / Moyennerie / Charpente / Bardage / Couverture / Menuiserie Extérieure Aluminium / Menuiserie Intérieure / Cloisons sèches / Four plafond / Isolation / Plomberie - Sanitaire - Chauffage Gaz / Electricité / Ventilation / Peinture photochromique / Carrelage / Peinture / Peintures / Aménagement de sols simples / Doubleurs / Deco <td>SAN STAF EG MACONNERIE SARL PATRY THIERRY SARL SMA SARL MFI SIVS EURO THERM SARL SN EJS SARL SCHMITT SARL DECO</td> <td>61700, DOMFRONT 61610, HALLEBIE 61700, LONLAY L'ABBAYE 61300, St COMPIEGNE des LANDES 61200, ST MARTIN DES LANDES 61230, CHAUMONT 63150, SAUREVAL 61700, DOMFRONT 61300, ST COMPIEGNE des LANDES 61700, DOMFRONT 61700, DOMFRONT</td>	SAN STAF EG MACONNERIE SARL PATRY THIERRY SARL SMA SARL MFI SIVS EURO THERM SARL SN EJS SARL SCHMITT SARL DECO	61700, DOMFRONT 61610, HALLEBIE 61700, LONLAY L'ABBAYE 61300, St COMPIEGNE des LANDES 61200, ST MARTIN DES LANDES 61230, CHAUMONT 63150, SAUREVAL 61700, DOMFRONT 61300, ST COMPIEGNE des LANDES 61700, DOMFRONT 61700, DOMFRONT

CRANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Un petit aperçu des travaux en cours, place Jules Levée



Impressionnants, les échafaudages

AVANCEMENT DES TRAVAUX MAISON DES SENIORS



**Obtenir tous renseignements
n° tél gratuit :
0801 07 08 09**



LONLAY L'ABBAYE - UNE CENTAINE D'AÎNÉS AU REPAS ANNUEL



Germaine LENEVEU (à gauche) et Yvonne HERGAULT , les deux doyennes du jour, entourent Martine et Christian DEROUET , Maire de la commune. | Ouest-France

Vendredi midi, une centaine d'aînés de la commune, accueillis par Christian et Martine Derouet, le maire et son épouse, se sont retrouvés, à la salle polyvalente pour partager un repas.

Servis par Amélie, Alyne, Émilie, Jeanne, Flavie et Martin, des jeunes de la commune, les convives ont apprécié le repas. L'épaule de veau, sauce aux noisettes et petits pois carottes a été préparée par le traiteur local, le Grenier à sel.

Les membres du Centre communal d'action sociale, aidés de conjoints avaient préparé de jolies tables. Un moment de retrouvailles partagé par tous, dont les aînés du jour : Yvonne Hergault et Germaine Leneveu, 98 ans chacune, et André Lebourlier, 92 ans.

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2021

Le dimanche 14 novembre, après la Messe, Mr le maire, en présence du Président des anciens combattants, Gilles BOUCHARD et de l'ancien Daniel AUBERT, a déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts, repris le discours de notre Ministre des Armées, suivi de la Marseillaise.



L'assemblée de plusieurs personnes dont quelques scolaires et enfants accompagnés de parents, directrice de l'école, pompiers, présidents d'associations, habitants, élus etc ... ont suivi la cérémonie et partagé ensuite le verre de l'Amitié.

LES ILLUMINATIONS

Malgré un contexte compliqué, merci aux bénévoles qui ont à nouveau réalisé une superbe crèche



aux comités des fêtes, commerçants, particuliers etc ... qui ont permis d'illuminer notre village en ces fêtes de fin d'année.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Le jury a visité les maisons inscrites pour le concours de fleurissement le 29 juillet. Voici la liste des participants (par ordre alphabétique) :

Maisons fleuries - balcons - pelouses

Mme Martine ANDRE, 2 rue du Stade
M. Bernard AUBERT, Les Isles
Mme Janine BISSON, 10 Lotissement le Val
M. Rémy BIZET , la Chevalerie Pilet
Mme Paulette CHAMPS, 1 route du Val
Mme Madeleine DEGRENNE, les Noës
M. et Mme Serge HEUZÉ, Lotissement le Grand Jardin
M. Daniel MARY, 12 place St-Sauveur
M. Thierry PALLIGEN, 5 lotissement le Clos
Mme Paulette ROULLIER 17 route du Stade
Mme Marie-Josèphe SEIGNEUR, 15 rue St-Nicolas
Mme Régine VILLETTE, Ranfougeray

Façades Fleuries

Mme Catherine CHEVALIER, 10 place Jules Levée
Mme Françoise DURAND, 12 rue St-Michel
Mme Maryvonne DURAND, 23 rue du Centre
Mme Claudine LE MONNIER, rue du Centre
Mme Micheline MARY , 17 place Jules Levée

Anciennes Fermes fleuries

Mme Pamela BAILEY, Le Cerisier
M. Michel GENISSEL, l'Archerie
M. Dominique HAVY, le Rochelet
Mme Nicole PELLERIN, Les Vallées
Mme Pamela ROMANO, la Houdonnière
Anne Gillian WATELEY KNIGHT, l'Être Chapron

Commerces

Le Grenier à Sel, place St-Sauveur

Prix d'encouragement : M. Gilles BOUCHARD, les Isles

Les bons d'achat seront distribués courant février et seront valables uniquement chez les commerçants participants de Lonlay l'Abbaye.



École de St Bômer-les-Forges

Septembre 2021 – ELECTION DES DELEGUES

Les élèves de chaque classe se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs deux délégués.



Octobre 2021- SEMAINE DU GOUT

Les élèves ont goûté un petit déjeuner traditionnel anglais. Au menu : œuf, bacon, haricot, toast



Novembre 2021 – CIRQUE

Le thème de l'année est le cirque. En attendant la venue du cirque TEMPO en juin nous faisons des ateliers de jonglage et d'équilibre en EPS.



Vendredi 4 décembre - TELETHON

Comprendre la solidarité

L'école a participé au Téléthon sous la forme d'une course du muscle malgré le mauvais temps. Certains élèves ont couru pendant 1h. Bravo pour votre courage les enfants !
Merci à la Biscuiterie et à l'APE pour le goûter offert aux enfants.



Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr

Tel : 02. 33.38.39.58

Padlet d'informations :

[RPI Lonlay-l'Abbaye et Saint Bômer-les-Forges - Informations \(padlet.com\)](#)



École de Lonlay-l'Abbaye

Octobre - PARACHUTE

Apprendre à coopérer pour réussir un jeu :

Intervention de l'OCCE autour de jeux coopératifs avec un parachute.

Les élèves ont participé avec plaisir à ces jeux tous ensemble !



Novembre - SEMAINE DU GOÛT

Apprendre à connaître et à reconnaître des goûts et des odeurs :

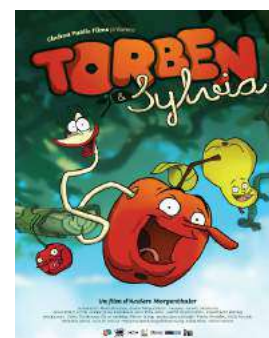
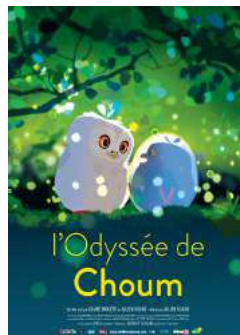
Plusieurs activités ont été proposées aux élèves toute la semaine : pâtisserie, soupe, découverte des fruits ou des épices.

30 septembre et 14 Octobre – CINÉMA

Apprendre à faire des hypothèses et à raconter :

Les élèves des 3 classes ont été à Domfront pour découvrir le cinéma et visionner des films d'animation :

- L'Odyssée de Choum pour les maternelle
- Torben et Sylvia pour les CP



Novembre - SAISON JEUNE PUBLIC cycle 1

Découvrir un spectacle de théâtre et raconter :

Les élèves des 2 classes maternelle sont allés voir le spectacle « Que du beau linge » au théâtre de Domfront de la compagnie Tandem.

**Du 7 Novembre au 4 décembre - TRANSAT
JACQUES VABRE**

**Se repérer sur une carte du monde, découvrir la
course, les bateaux et l'environnement marin :**

Tous les élèves du RPI Lonlay-St Bômer ont suivi
Jeanne et Julia Courtois « Twins for a transat » lors
de la course. Elles sont arrivées le 4 décembre en
Martinique. Nous les félicitons pour leur courage
et leur ténacité !



SEPTEMBRE- Tennis au CP

Éducation physique et sportive :

Les CP de Lonlay ont bénéficié de la présence d'un
professeur de Tennis Eric Ménager, tous les jeudis
jusqu'aux vacances d'automne.

Nous remercions l'association pour le prêt de
terrain de tennis.



(Mme Bohu pendant sa lecture)

Décembre- UN SOIR UNE HISTOIRE

Un calendrier de l'avent en vidéo :

Pour Noël, les enseignantes et plusieurs personnes
connues des enfants (CDC, boulangerie...) se sont
filmées en train de lire une histoire de Noël.
Les enfants et leurs familles ont reçu chaque soir
un lien vers une vidéo pour écouter ensemble une
histoire.

Vendredi 4 décembre – TELETHON

Comprendre la solidarité :

L'école a participé au Téléthon sous la forme d'ateliers sportifs ou de la course du muscle malgré le mauvais temps.
Bravo pour votre courage les enfants !
Nous remercions la Biscuiterie et à l'APE pour le goûter offert aux enfants.



PROJET PASSERELLE

Créer du lien :

A partir du mois de mars 2022, les enfants de la MAM de Lonlay viendront à plusieurs reprises à l'école maternelle de Lonlay pour visiter et participer à des ateliers avec les enfants de petite section.

Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de Lonlay-l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :

[RPI Lonlay-l'Abbaye et Saint Bômer-les-Forges - Informations \(padlet.com\)](https://www.padlet.com)





Association Parents d'Elèves Lonlay / St-Bômer

Les actions menées ce semestre ont été :



- Le pique-nique de rentrée le 19 septembre.

Env. 50 personnes présentes. Une belle occasion de s'amuser pour les enfants avec la structure gonflable !

- Le déjeuner aux tripes le dimanche 21 novembre à la salle des fêtes de Lonlay qui était réservée initialement pour notre soirée dansante le samedi 20. Devant les problématiques sanitaires, les membres ont préféré changer de formule. 120 personnes étaient présentes, sans compter les ventes à emporter !



- pour la 2^e fois, la vente de sapins de Noël et de chocolats début décembre. Elle a rencontré un vif succès avec 61 sapins vendus et livrés à domicile par nos bénévoles. des sachets de chocolats « les Chevaliers d'Argouges » ont été vendus. Comme chaque année, pour le Téléthon et le passage du Père Noël, l'APE prépare des chocolats chauds et des sachets de bonbons remis aux enfants.

Les Assemblées Générales 2020 et 2021, ont été organisées seulement le 13 octobre 2021 à Lonlay. Peu de personnes étaient présentes, hélas ! Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous aider lors des manifestations.

Si un retour à la normale des conditions sanitaires intervient en 2022, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (ex : tombola, kermesse, ... etc).

A très bientôt sur nos manifestations !

Le Bureau

LES SCOLAIRES A LA MEDIATHEQUE

Les Vendredis 22 Octobre et 10 Décembre, les trois classes de l'école de Lonlay ont été accueillies à la médiathèque avec leurs maîtresses et les ATSEM.

Toujours dans le respect des consignes sanitaires, les enfants de chaque classe ont été attentifs aux lectures faites par Hélène et Monique.

LES CP



LES MS - GS



LES TPS - PS - MS

Ensuite ils ont pu découvrir les albums et se donner à la lecture plaisir en sollicitant leur maîtresse ou ATSEM ou Hélène et Monique. Ils ont aussi choisi un album qu'ils ont pu emporter à l'école.



MS et GS plongés dans les albums



Lonlay l'Abbaye

Place Saint-Sauveur

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

LIRE, ÇA AGRANDIT LA VIE!

ABONNEMENT

Domfront en Poirais

6 LIVRES / REVUES

2 DVD

2 CD

Champsecret

Saint-Bômer les Forges

3 SEMAINES
Prolongation possible sur demande

Lonlay l'Abbaye

Une carte unique, qui vous permet d'emprunter dans les 4 sites du réseau.

**JEUNES (-18)
& COLLECTIVITES
GRATUIT**

ADULTES

13 € / AN

OU

10 € / AN

Habitants de Avrilly,
Champsecret, Domfront,
La Haute Chapelle
Lonlay l'Abbaye, Rouellé
Saint-Bômer-Les-Forges,
Saint-Brice-en-Passais,
Saint-Gilles-des-Marais.

Les assistantes maternelles tissent du lien à Lonlay-l'Abbaye

“**L**onlay-l'Abbaye, un village rural qui gagne des habitants” ! C'est le titre d'un reportage diffusé dans le 20 heures de TF1 le 13 septembre 2021. Il souligne que la commune, qui cherche à se montrer plus attractive, a su développer notamment ses structures pour attirer de nouveaux habitants. Un médecin, une boulangerie... et une Maison des assistantes maternelles flambant neuve. Autant de lieux qui permettent de tisser du lien entre les habitants.

La création de cette garderie correspondait à une importante demande de mamans de la commune et la municipalité y a répondu favorablement. Cette infrastructure, d'un coût de 376400 €, est située derrière le centre de secours. Elle a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2020 et quatre assistantes maternelles y ont accueilli 16 enfants âgés de 2 mois à 3 ans. Ce projet est un moyen de conserver une population jeune et de pérenniser au maximum les effectifs de l'école.

Actuellement, trois nounous, Vanessa Fourré, Hélène Riolland et Nadège Lebrun, accueillent une douzaine d'enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, à la MAM des Loulous.

Ayant une formation initiale d'assistante maternelle, elles sont titulaires d'un CAP



Les trois assistantes maternelles de la MAM des Loulous.

petite enfance, ont suivi deux sessions “Signer avec bébé” et s’inspirent de la pédagogie Montessori : elle vise à favoriser l’autonomie et le mouvement de l’enfant. Elles ont aussi suivi une formation de sauveteur secouriste du travail (SST) et bénéficient d’un recyclage tous les deux ans. Les enfants vont, une matinée par mois, au parc de jeux pour enfant “les petits fous” à la Lande-Patry, ainsi qu’une fois par

semaine au relais d’assistance maternelle de Domfront pour rencontrer d’autres enfants.

En partenariat avec l’école de Lonlay, une convention nommée “Projet passerelle petite enfance/école de Lonlay-l’Abbaye” vient d’être établie et permettra de faciliter le passage de l’enfant à l’élève ainsi que créer et renforcer les liens entre les parents et l’école.



LA DIQDE

ANIMATRICE DÉBUT 2022

Détente, télé-travail, bricolage, ateliers d'initiation aux outils avec une conseillère numérique

Des questions sur le lieu ?

Aller sur le site :
<https://lonlay-numerique.fr/>

Ou contactez-nous :
contact@lonlay-numerique.fr
02 33 37 67 17

Futurs horaires :

MERCREDI
de 9 h à 18 h

SAMEDI
de 9 h à 12 h 30

Sur rendez-vous le
reste de la semaine



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



LES POMPIERS DE LONLAY-L'ABBAYE Janvier 2022

Le centre de secours de Lonlay a un effectif de 32 sapeurs-pompiers.

A l'occasion de la Ste Barbe, je remercie mon équipe pour leur investissement et leur sérieux qui permettent au centre de Lonlay de garder une disponibilité pour assurer toutes les missions pour lesquelles nous sommes appelées.

Nous remercions les employeurs, tout particulièrement, la mairie de Lonlay et la Biscuiterie qui libèrent son personnel depuis des années sur le temps de travail.

Nous sommes toujours à la recherche de pompiers volontaires, il faut que l'on trouve de la disponibilité dans la journée. Pour cela nous ferons un appel à la population en début d'année en espérant que chacun prenne conscience de l'importance de leur investissement pour maintenir le centre opérationnel H 24 .

Il ne faut pas hésiter à venir nous voir, cela ne coûte rien de se renseigner, mais peut vous donner l'envie d'être pompier volontaire : il nous faut des recrues pour maintenir le centre en vie.

L'amicale met tout en œuvre pour permettre une bonne cohésion et une ambiance du groupe. Merci au président l'adjudant-chef RAULT DOMINIQUE et son équipe.

Les Décorations

Félicitations caporal-chef LECHANTOUX Céline pour sa médaille de bronze 10 ans de pompier

Félicitations caporal-chef KLUGIEWICZ-TOUTAIN Anna pour sa médaille de bronze 10 ans de pompier

Félicitations à l'adjudant honoraire DURAND Alain pour sa médaille l'union départementale pour 20 ans dans le bureau de l'amicale.

Félicitations au capitaine VAUGEOIS Ludovic pour sa médaille l'union départementale pour 15 ans dans le bureau de l'amicale.

Félicitations à l'adjudant-chef RAULT Dominique pour sa médaille l'union départementale pour 15 ans dans le bureau de l'amicale.

Les promotions

Félicitations à RAULT Dominique pour l'obtention du grade d'adjudant CHEF

Félicitations à GAUTIER Christophe pour l'obtention du grade sergent

Félicitations à KLUGIEWICZ TOUTAIN Anna pour l'obtention du grade caporal-chef

Félicitations à LECHANTOUX Céline pour l'obtention du grade caporal-chef

Félicitations à HUBERT Jean pour l'obtention du grade caporal-chef

Félicitations à BESNARD Frédéric pour l'obtention du grade caporal

Félicitations à CHAUVIERE Sébastien pour l'obtention de première classe

Félicitations à LEBRUN Vincent pour l'obtention de première classe

Félicitations à LETISSIER Alexis pour l'obtention de première classe

Félicitations à RETOUR Florian pour l'obtention de première classe

Félicitations à DE OLIVEIRA Gabriel pour l'obtention de première classe

Je rajoute mes félicitations à l'adjudant-chef Frank LETISSIER qui sera nommé lieutenant à la Ste Barbe départementale.

Les recrues

Cette année nous avons recruté 4 sapeurs-pompiers : Guillaume DUSAUGEZ , Sylvain BERTRAND, Quentin MULLOIS , Florian RETOUR



Dans le détail, voici les interventions 2021:

- Malaises ou blessés à domicile ou sur voie publique ou du travail : 125
 - Accidents de la route: 27
 - Feux : 35
 - Sorties diverses (inondations, chutes d'arbres, destruction de nids,) : 19
- UN TOTAL DE : 206

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Lonlay se joint à moi pour vous remercier de votre accueil lors de la traditionnelle distribution des calendriers.

Mon adjoint le Lieutenant LETISSIER Franck et toute l'équipe se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 !

Capitaine Ludovic Vaugeois

L'actualité du Parc sur votre commune : Lonlay L'Abbaye – Janvier 2022



La révision de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine

Le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine est, en soi, porteur de forces et de difficultés. Mais deux faits planétaires pourraient renforcer des fragilités déjà existantes : le déclin de la biodiversité et le changement climatique. Ils commencent d'ailleurs à avoir des conséquences directes sur notre territoire.

Normandie-Maine : territoire de résilience

Face à ces défis, la complexité est telle que les approches sectorielles, toujours nécessaires, ne suffisent plus. Il devient essentiel d'adopter une vision transversale et dynamique qui intègre autant que possible les incertitudes.

C'est la raison pour laquelle le cadre stratégique de la prochaine charte repose sur l'objectif de faire de Normandie-Maine, un territoire de résilience. C'est-à-dire un territoire en mouvement capable d'anticiper au maximum les perturbations, brutales ou lentes, d'en minimiser les effets, de réagir et de s'adapter en préservant nos capacités naturelles et humaines. Pour que ces adaptations soient les plus pertinentes possibles, elles doivent être définies et mises en œuvre collectivement.

Les animations à venir à Lonlay L'Abbaye

13/07/2022 : Club nature - Petit botaniste en herbe : "Quelle jolie plante ! Mais quel est son nom ? Son histoire ? Est-elle protégée ?

Devenez un véritable botaniste et partez à la recherche et à la découverte des plantes de la lande du Tertre Bizet à travers différents ateliers."

Rendez-vous à 14h00 au parking de l'Abbaye de Lonlay-l'Abbaye.

2,50 €/pers (Gratuit -12 ans) - animation à destination des enfants dès 6 ans.

12/08/2022 : Les oiseaux du Tertre Bizet : "Alouette lulu, Roitelet huppé ou encore Bruant zizi ; sont quelques-uns des oiseaux de la Lande du Tertre Bizet. Voilà l'occasion de venir les observer et surtout les écouter, afin de vous initier à la reconnaissance des oiseaux."

Rendez-vous à 10h00 au parking de l'Abbaye de Lonlay-l'Abbaye.

2,50 €/pers (Gratuit -12 ans) - animation à destination du grand public.

Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine - Le Chapitre - CS 80005 - 61 320
Carrouges Cedex

www.parc-naturel-normandie-maine.fr



DECHETERIE

COMMUNAUTE

DE

COMMUNES



Nous souhaitons la bienvenue à Céline CHAUVIERE-GROSSE (devant la nouvelle benne Eco DDS (Déchets Diffus Spécifiques))

Céline a pris ses fonctions sur ce site en JUILLET 2021 (en remplacement de Jacky GAUTIER, nous lui souhaitons une bonne retraite).

INCIVILITÉS. Des sacs de déchets au pied des containers



Le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet a découvert des amas de sacs de déchets ménagers au pied des containers. Une situation qui l'exaspère. « Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ordures ménagères sont de la compétence de l'intercommunalité. A plusieurs reprises, j'ai demandé de revoir la stratégie puisque sur une Cdc, les habitants doivent bénéficier des mêmes services, alors que nous en sommes toujours sur le Domfrontais aux containers et sur Tinchebray, à l'enlèvement à domicile, expose-t-il. J'attends tout simplement plus de containers aux endroits dont c'est la nécessité. J'en appelle à notre président, Bernard Soul, de prioriser la qualité de nos services auprès de nos habitants avant d'aspirer à d'autres responsabilités ».



LE COIN DES ASSOCIATIONS

ABI PÉTANQUE



Pour cette année 2021, cela n'a pas été une réussite pour le sport.

Tout est dû à la pandémie qui a duré presque une année complète, de Mars 2020 jusqu'au début Juin 2021, le club a fait avec ...

Nous avons enregistré une baisse d'effectifs, 34 joueurs et joueuses ont seulement repris une licence pour l'année 2021 contre 57 l'an dernier .

Le club espère retrouver les personnes perdues pour l'année 2022.

Nous avons eu la chance de pouvoir organiser quelques concours à partir de la fin Mai en plus de l'entraînement les mardis après midi. Nous avons participé à quelques championnats :

- C D C vétérans : l'équipe termine à la seconde place,
- C D C seniors : l'équipe est quatrième.
- Championnat triplette hommes : l'équipe perd en huitième de finale.
- Championnat régional à Courseulles : les juniors perdent en quart de finale.

Nous espérons organiser nos concours départementaux en 2022 :

- Seniors : Trip 23 Mars, Doub 23 Avril et 17 Septembre
- Vétérans : 23 Mars, 6 Avril, 29 Juin, 7 Septembre.
- Un concours ouvert à tous sera organisé, date à prévoir.

Pour les personnes intéressées et désireuses de prendre une licence s'adresser à :

Monsieur Guérin Francis, 10 route du stade 61700 Lonlay l'Abbaye.

Prix des licences : seniors 45 euros, juniors 18 euros, gratuites pour les autres catégories.

Le secrétaire monsieur Guérin Francis

LE COMITE DES FETES

- Merci à tous les bénévoles pour la mise en place et démontage de la déco de Noël ainsi qu'à Mr et Mme Alain DURAND, qui ont fourni le sapin.
- Nous avons eu un prix d'excellence « les sapins » au concours.



- Notre fête annuelle n'a pas eu lieu et notre repas fin janvier est annulé à cause de la COVID.

- Les dates à retenir pour l'année 2022 :

- notre repas le dimanche 8 mai (si les conditions le permettent)
- randonnée le dimanche 3 Juillet,
- fête foraine les samedi et dimanche 27 et 28 Août.

Bonne année et meilleurs vœux à toutes et tous,

Le bureau

Entente Sportive Lonlay/St Bômer

Saison 2021-2022



Toujours avec la présence de la COVID, une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 11 Septembre 2021. Les entraînements et les rencontres ont ainsi repris dans le respect des règles sanitaires; nous devons nous protéger les uns les autres.

Nous avons :

→ Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe (photo).



Le 20 Novembre, nous avons organisé un Plateau regroupant six équipes (photo); une agréable matinée qui s'est déroulée dans la convivialité. Les U9 jouent sur le terrain de Lonlay.



→ Une équipe U11 qui participe aux plateaux sur herbe et au Challenge et au Challenge (photo).

Les U11 jouent sur le terrain de Lonlay.



→ Une équipe U13 qui joue en championnat de District en Niveau 3, elle est actuellement première de son Groupe. Elle participe aussi au Challenge. Les U13 jouent sur le terrain de St Bômer.

Compte tenu de la dégradation sanitaire actuelle, toutes les rencontres Futsal ont été annulées.



Dirigeant depuis 2016, Denis Bertrand a suivi la formation d'Arbitre de Club et s'est vu remettre le sweat "Arbitre de Club" le 12 Novembre 2021 par Mrs COLIBERT et PREVEL, membres de la commission des Arbitres du District de Football de L'Orne (photo).

Bonne fin de Saison à nos équipes, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Activité prévue :

→ Le Dimanche 27 Février 2022, il devrait y avoir le traditionnel Déjeuner aux Tripes à la salle polyvalente de Lonlay si le contexte sanitaire le permet.

Bonne Année et Bonne Santé à toutes et à tous pour 2022.

Amicalement Foot.
Le Bureau

FOYER DE L'AMITIÉ

Chers amis bonjour,

Après une année difficile, l'année se termine tant bien que mal...

Nous avons repris les activités au club timidement ...
avec nos thés dansants, concours de belote,



et notre repas de Noël.



Encore une fois les membres de l'association se sont décarcassés pour faire de cette journée, une journée festive.

En espérant que cette nouvelle année nous montre la fin du tunnel qui n'en finit pas.

Bonne année à tous, prenez soin de vous, et à très bientôt.

LE BUREAU

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LONLAY L'ABBAYE



Siel BLEU - Gym Prévention Santé

Pass – Sanitaire Obligatoire

55 € pour 20 cours

Reprise depuis Lundi 20 Septembre 2021

Changement d'horaire : de 20h00 à 21h00

Essai gratuit pour les deux premières Séances

Lieu Salle Polyvalente de Lonlay L'Abbaye

Renseignements Tél: 09 67 65 48 70 – 02 33 38 41 41 – 02 33 37 17 70

Adhérents- 2020/2021 votre cotisation vous sera remboursée



L'année 2021 se termine tant bien que mal avec le « coronavirus » toujours aussi présent, envahissant, déstabilisant...

L'ADMR remercie son personnel pour tout son dévouement, notamment en cette période compliquée pour tous, mais regrette en même temps la démission des salariées refusant la vaccination, obligatoire dans le métier de « l'aide à la personne ».

Ces démissions, les arrêts maladie et le manque de nouvelles embauches faute de candidatures ont provoqué des modifications de plannings. Nous présentons nos sincères excuses auprès des clients, et nous les remercions pour leur compréhension et pour leur fidélité envers notre association.

L'ADMR a la volonté d'être au plus près des habitants des 4 communes desservies pour que « vivre chez soi » puisse se faire le plus harmonieusement possible.

Nous faisons appel à tous, adhérents ou non, pour trouver de nouvelles salariées : si vous êtes intéressées, ou si vous connaissez des personnes intéressées, encouragez-les à nous contacter au bureau de l'ADMR au 0233371777 (ou au tél du Pdt Roland Desdoits 0627810298).

Pour faire connaître nos besoins, le bureau de l'association a décidé l'achat et la pose de panneaux « l'ADMR recherche du personnel » : nous espérons que ces appels et nos contacts permanents avec Pôle Emploi finiront par payer.

Suite à des démarches entamées depuis longtemps, le métier de l'aide à la personne a été mieux reconnu, de telle sorte que nos salariées ont vu leurs salaires augmenter au 1er octobre 2021 (en fonction de la durée de leur contrat de travail, de leur ancienneté, de leurs diplômes) : nous espérons que cette reconnaissance aura rapidement un effet positif et entraînera de nouvelles vocations !!

Malgré ces aléas, notre association continue d'évoluer . La Fédération ADMR de l'Orne a fourni des voitures de service aux salariées des associations locales en fonction de certains critères (durée du contrat de travail, et nombre de kms parcourus). Notre association a reçu 6 voitures ; une voiture sans permis a été également attribuée à une de nos salariées, en attendant qu'elle passe et obtienne son permis..

Enfin, nous tenons à remercier les municipalités pour la subvention accordée chaque année à notre association, et remercions bien entendu la mairie de St Bômer pour l'aménagement d'un espace sanitaire (WC + lave mains) dans notre local. Les travaux de finition : enduits, pose de faïence, peintures.. ont été réalisés bénévolement par l'association, de telle sorte que ce local, très apprécié, est maintenant fonctionnel depuis quelques semaines.

Et pour terminer, lors d'une réunion de fin d'année, les membres du bureau ont manifesté leur souhait de maintenir leur repas annuel « poule au blanc », qui n'a pu se faire cette année à cause de la crise sanitaire, et, si faire se peut, vous proposeront une formule « à emporter » au printemps prochain.

Que 2022 réponde à tous vos souhaits !!

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

Mairie – 61700 SAINT BOMER LES FORGES

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 – www.admr61.fr – admr.stbomer@fed61-admr.org
Siret : 78097401000016 – Agrément qualité n°2007-2-61-28

ADMR – Association loi 1901 regroupant 3 350 associations locales agréées (L129-1 du Code du Travail)
et autorisées (L313-1 du Code de l'Action Sociale et des familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS – Siret : 77566657100127



Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanences du Maire :

Sur rdv, vendredi toute la journée et samedi matin

Téléphone : 02.33.38.67.36

Email : mairie-lonlay-labbaye@wanadoo.fr

Site: www.lonlaylabbaye.com

- CABINET INFIRMIER DU BOCAGE

LONLAY L'ABBAYE-SAINT CLAIR DE
HALOUZE

02.33.66.90.32



Yannick, Valérie, Alexandra, Vincent et David

- MAISON MEDICALE DE LONLAY Route du Stade

Permanences tous les jours à **7 H 15 précises**

Sauf Le JEUDI à **8 H 30 précises**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

Et le samedi de 9h à 11h30

Téléphone : 02.33.37.64.12



ESPACE NUMERIQUE



Atelier numérique :

Accompagnement de démarches administratives :

Sur rendez-vous, auprès d'Alain DURAND

06.81.82.57.28

Espace en libre service :

Gratuitement sur demande au secrétariat de
Mairie, aux horaires d'ouverture de la Mairie



Horaires d'ouverture de la Déchèterie de LONLAY L'ABBAYE

- du 1er Avril au 30 Septembre - du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi et Mercredi de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00

Vendredi de 14h00 à 18h00 de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 12h00
de 14h00 à 18h00 de 14h00 à 17h00

La commune de Lonlay
est présente sur
Facebook



Suivez nous et découvrez
toutes nos actualités sur
notre page « Village de
Lonlay-l'Abbaye »
[www.facebook.com/
lonlaylabbaye](http://www.facebook.com/lonlaylabbaye)



Monsieur le Maire,

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) assure, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la protection de la réception télévisuelle. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour déterminer les causes des perturbations de la télévision numérique terrestre (TNT) et propose, le cas échéant, des préconisations pour les faire cesser.

Plusieurs émetteurs TNT desservent votre zone (Laval/Mont-Rochard, Caen/Mont Pinçon, Le Mans/Mayet, Chartres/Montlondon, Mortain/Grand Fontaine). Cependant, certains secteurs, y compris dans votre commune, sont en limite de couverture de ces émetteurs, ce qui peut créer des conditions de réception qui ne sont pas optimales pour les téléspectateurs.

Le décret n° 2017-1048 du 10 mai 2017 relatif au fonds d'accompagnement de la réception télévisuelle (FARTV) permet à l'ANFR d'octroyer des aides financières pour accompagner les téléspectateurs dans la mise en place d'une adaptation de leur équipement télévisuel et assurer la continuité de la réception des chaînes de télévision.

Dans sa délibération du 23 septembre 2021, le conseil d'administration de l'ANFR a décidé d'ouvrir ces aides financières aux particuliers et gestionnaires d'immeubles de votre commune, afin qu'ils puissent modifier leur équipement de réception de la télévision, s'ils rencontrent des perturbations.

Ces aides sont accordées du 23 septembre 2021 au 22 mars 2022, sans condition de ressources, en habitat individuel (résidence principale uniquement) et collectif.

Leur montant est de 250 € TTC maximum pour les particuliers, 500 € TTC maximum pour les gestionnaires d'immeubles.

Pour en bénéficier, les téléspectateurs doivent se rendre sur le site www.recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne : la facture ainsi que l'attestation de réalisation des travaux par un antenniste sont indispensables à la constitution de la demande d'aide.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Gilles BRÉGANT



France Services
Proche de vous au quotidien

**LA POSTE - PÔLE EMPLOI - CAF -
CNAM - CNAV - MSA - MINISTÈRE
INTÉRIEUR ET JUSTICE - DGFP -
RETRAITE AGIRC-ARRCO**

Espace France Services Tinchebray Bocage

Annexe de Domfront

Place de la Roerie

Tél : 02.33.30.60.66

E-Mail : contact@franceservices-Domfront.fr

Horaires: Uniquement sur RDV

Lundi : Fermé

Mardi : 13h30 - 18h30

Mercredi : 10h30 - 12h30 / 13h30 - 18h30

Judi : 13h30 - 18h30

Vendredi : 11h - 16h

Samedi : 10h - 12h

France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

- 1 Le retour du service public au cœur des territoires.**
Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en **moins de 30 minutes**.
- 2 Un service public à visage humain.** Deux conseillers sont présents au moins 25 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.
- 3 Un niveau de qualité garanti.** Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).
- 4 Un lieu de vie agréable et convivial.** Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.
- 5 Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement** et la possibilité d'aides en investissement.
- 6 10 partenaires nationaux de l'État :** La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques, le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Selon les besoins du territoire, France Services se situe dans un **lieu fixe** ou un **bus itinérant**.



Félicitations !

En vous faisant recenser auprès de votre mairie, vous venez de valider la deuxième étape de votre parcours de citoyenneté.

Votre recensement va nous permettre de vous convoquer, dans quelques mois, à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles.

Dans un délai de 2 à 4 mois vous pourrez accéder à toutes les informations utiles et poser toutes vos questions sur votre JDC en créant votre compte sur :

www.majdc.fr



Assurez-vous d'avoir laissé une adresse mail fiable lors de votre recensement. Cela nous permettra de vous alerter automatiquement du moment où vous pourrez créer ce compte



Centre du Service National et de la Jeunesse
11 rue neuve bourg l'abbé 14037 CAEN CEDEX



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr



09.70.84.51.51

Lundi au jeudi 9h - 11h45 / 13h30 - 16h00
vendredi 9h - 12h / 13h30 - 15h30



<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Le CSNJ de CAEN ne reçoit pas de public

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes :
www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.



Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public



<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

« ÇA ROULE A DOMF' »

Besoin de déplacement : pensez à « Ça roule à Domf' »

En 2015, le service de transport solidaire a été mis en place sur le Domfrontais par l'association « Domfront en Vie ». Toutes les personnes majeures et (mineures accompagnées) résidant sur la commune, peuvent y faire appel. Jean-Marie LEROY est le responsable de ce service. Des plaquettes sont déposées à la mairie et dans quelques commerces du village.



Une trentaine de chauffeurs bénévoles font régulièrement des déplacements pour des personnes qui en font la demande.

Envie de rendre service : devenez chauffeur bénévole

L'association fait de plus en plus de déplacements. Elle recherche donc des chauffeurs bénévoles. Chaque chauffeur peut remplir le planning mensuel (via internet) au gré de son propre emploi du temps, il accepte ou non les longues distances. Le bénéficiaire verse une indemnité kilométrique (0,45€ depuis le 1^{er} janvier 2022 ou un forfait à 2,50€ pour moins de 5 kms) et le chauffeur donne son temps. Une seule commune importante de notre secteur n'a plus de chauffeur : Lonlay L'Abbaye.

Une ou deux personnes seraient les bienvenues pour conduire la dizaine de bénéficiaires qui adhèrent en ce moment.

Si le cœur vous en dit, contactez le 06 51 90 97 96, Chantal, Françoise ou Jean-Marie, vous répondront.

Légende de la photo : De gauche à droite, Françoise MOREL, Chantal GOUBIN, Jean-Marie LEROY sont en charge de l'accueil téléphonique.



ETAT CIVIL DU 01/07 AU 31/12/2021

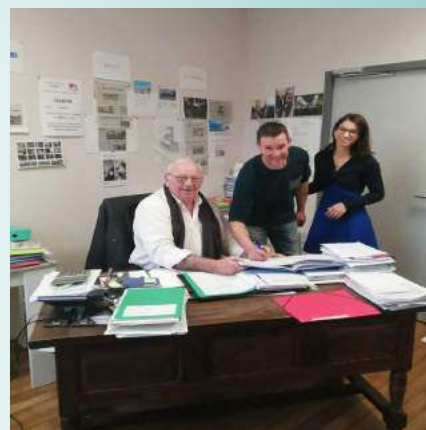
Naissances :

- PÉRU Giulia, Inna, Analina, Olyana le 19 juillet 2021
- POTTIER Ivy, Priscillia, Louisa le 18 septembre 2021
- COUPRIT Alix, Marianne, Pauline le 20 septembre 2021
- BUS-STEINKE Mathéo le 15 octobre 2021
- ROUMY Kayla, Arlette, Odile le 08 novembre 2021
- CABARET Raphaël, Géard, Joël le 20 décembre 2021



PACS année 2021 :

- MERAY Pierre et BRINDEAU Noémie le 17 février 2021
- MAIZERAY Franck et REBUFFÉ Blandine le 23 avril 2021
- BAISSIN Valentin et BLARD Marion le 20 août 2021
- LEBAUDY Nicolas et BUSNOT Stéphanie le 15 décembre 2021



Dernier PACS de l'année

Décès :

- FOULON Denise, Georgette, Juliette épouse PELLERIN e 16 août 2021
- LESELLIER Denis, François, Auguste le 11 septembre 2021
- CHATELAIS Didier, Pierre, Marcel le 30 septembre 2021
- ROUILLET Rémy, Jacques, Jean-Marie le 15 octobre 2021
- CHAMPS Victor, Adolphe le 6 novembre 2021
- TREHET Yvonne, Hortense épouse PATRY le 6 décembre 2021
- FORÊT Marie, Louise, Victorine veuve HIBOU le 21 décembre 2021
- SOULAS Dominique, Lucien le 22 décembre 2021
- DUMESNIL Marie, Andrée, Gisèle épouse PELLERIN le 30 décembre 2021



Compte rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2021

Étaient présents : Mesdames et Messieurs C. DEROUET - F. LAUTOUR - I. LANGLOIS - C. PELLERIN - V. BESNARD - N. BOUCHARD - S. POTTIER - P. LESELLIER - V. FOURRÉ - A. DURAND - C. LAFONT - S. PICK

Absents excusés : Ph LETONDEUR

Pouvoirs : J.C COQUIO pouvoir à F. LAUTOUR - J. GUERIN pouvoir à A. DURAND

Secrétaire de séance : N. BOUCHARD

Le Maire souhaite ajouter 1 question à l'ordre du jour :

- étude du devis EG Maçonnerie : linteau porte pour l'atelier communal

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20/04/2021

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu.

1. Réhabilitation 3 maisons du centre bourg : point sur le dossier (subventions), résultats appel d'offres et dévolution du marché

Depuis le dernier Conseil Municipal du 20 avril, le Maire informe des avancées sur ce dossier :

- Subventions obtenues pour les dossiers déposés en février :
 - DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 243.470€
 - Plan de relance du Gouvernement « fonds friches » : 515.834€ et il rappelle que sur 36000 communes, seules 400 communes ont été desservies et que Lonlay est la seule commune en Normandie où le maire n'est que maire, sans autre mandat (ex : Président CDC, Conseil Départemental, Député, etc...).
- TOTAL subventions : 759.304€ sur un budget de 937.880€ HT, soit 80% obtenus.
Les courriers officiels ont été reçus fin avril et fin mai.

- Fin mai : lancement de l'appel d'offre par la SICA. Réponse jusqu'au 22 juin avec 11 lots
Le Maire expose que suite au marché lancé pour ce projet, nous devons retenir les entreprises les mieux-disantes selon les différents lots. 43 entreprises ont retiré le dossier et 19 entreprises ont répondu à l'offre, avec au moins une réponse pour chaque lot.

Il annonce les noms des entreprises les mieux disantes, c'est-à-dire qui ont obtenu les meilleures notes sur les taux suivants : Prix : 60 % & Technique 40 %

- Lot 1 : aménagement des extérieurs : coût estimatif : 111 500.00 € + surcoût zone espace vert 10 000 € = 121 500.00 €
SARL COURTEILLE TP à Domfront : **116 580.45 €**
- Lot 2 : désamiantage – démolitions - plomb : coût estimatif : 45 000.00 € + surcoût suite rapport Prest'imm 30 000 € = 75 000.00 €
SAN STAP à Haleine : **90 243.50 €**
- Lot 3 : maçonnerie : coût estimatif : 151 000.00 € + option 1 : plus-value reprise ravalement 35 000 € = 186 000.00€
EG Maçonnerie à Lonlay l'Abbaye : **172 591.85 €** après option
- Lot 4 : Charpente-Bardage-Couverture : coût estimatif : 87 500.00 € + surcoût ouverture Sud-Ouest (cf ABF) + 17 500 € = 105 000.00 €
option moins-value ardoise naturelle -5000€
SARL Thierry PATRY à St-Cornier-des-Landes : **110 428.84 €** (- option 6154€)
- Lot 5 : Menuiseries Extérieures alu : coût estimatif : 58 000.00 €
SARL SMA : **60 121.00 €** (avec option volets remplacés par stores intérieurs)
- Lot 6 : Menuiseries intérieures : coût estimatif : 25 000.00 € + surcoût plancher Novophen lucarnes (cf ABF) + 7 500€ = 32 500.00 €

- SARL SMA à St-Martin-des-Landes : **31 928.00 €**
- Lot 7 : Cloisons sèches - isolation : coût estimatif 60 500.00 € + isolation Métisse 10 000€ = 70 500.00 €
SARL MFI à Chaumont : **72 013.08 €**
- Lot 8 : Plomberie - sanitaires – Chauffage - gaz : coût estimatif : 65 000.00 € + option cuisinette : + 9000 €
SARL EUROTHERM à Sourdeval :
58 743.48 € + option 8 607.54 € = **67 351.02 €**
- Lot 9 : Electricité – Ventilation – Panneaux photovoltaïques : coût estimatif : 44 500.00 €
SARL SN EJS à Domfront :
35 857.00 € + option VMC collective 812 € = **36 669.00 €**
- Lot 10 : Carrelage - Faïence : coût estimatif : 32 000.00 €
SARL SCHMITT à Athis : **36 334.79 €**
- Lot 11 : Peintures – Revêtement de sols : coût estimatif : 40 000.00 €
SAS DUBOURG Déco à Flers : 43 718.28 € - option finit° peinture volets (cf option lot 5) 1872€ = **41 846.28 €**

Le montant du marché des travaux s'élève donc à **836 107.81 € H.T** (avec les options).

Le plan de financement initial a donc été revu à la hausse.

TOTAL général : **1 028 432 €** avec les acquisitions foncières (102400€), les frais de notaires (4081€), les honoraires de la SICA (51480€), etc ... au lieu de 937 880 €, soit env. 10% de hausse !

Avec cette hausse, les 80% obtenus se transforment donc en 73% !

Ainsi, le Maire souhaite également solliciter la Région pour ce projet dans le cadre de la revoyure du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays du Bocage, qui prendrait en compte 150€/m² et les parties communes des logements, soit 63 542.25 € demandés... et la commune obtiendrait alors 80% de subvention.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions ci-dessus : le marché des travaux et le plan de financement.

2. Lotissement St-Nicolas : devis SOGETI

Depuis le dernier Conseil Municipal du 20 avril, le Maire informe des avancées sur ce dossier. Une réunion a été organisée le 03 juin. Le Maire rappelle le contexte :

La commune a pour projet la réalisation d'un nouveau lotissement dit « îlot Saint-Nicolas ». Celui-ci sera situé à l'est de la commune en bordure de la Route de la Butte du Clos. Le groupement SOGETI Ingénierie Infra / Agnès Spalart a été retenu en septembre 2020 pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération. L'opération initiale prévoyait la création d'un lotissement de **10 parcelles**, pour un montant de travaux estimé à 350 000 € HT. La mission de maîtrise d'œuvre correspondant à ce projet était de 25 700 €HT, comprenant une partie rémunérée au pourcentage du montant des travaux (rémunération de 5 % soit 17 500 €) et une partie forfaitaire pour la réalisation de trois missions complémentaires (pour 8 200 € HT).

Trois esquisses ont tout d'abord été présentées par le maître d'œuvre (*cf CM du 20 avril 2021*). Puis, les échanges avec La Direction Départementale des Territoires (DDT61) – Service MATTE, et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de l'Orne, dans le strict respect du PLU et notamment du document d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont nécessité une réorientation importante du projet, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

- Le projet de lotissement sera de **20 parcelles**, pour une estimation de travaux de 550 000 €HT ;
- Il est maintenant prévu la mise en sens unique de la voirie communale de la Butte du Clos, avec création de cheminement piétonnier et cyclable sécurisé pour un montant de 180 000 € HT. Le montant prévisionnel de travaux passe ainsi de 350 000.00 € HT à 730 000.00 € HT.

Compte tenu de ces nouvelles orientations, il est nécessaire de modifier par **avenant le contrat de maîtrise d'œuvre**, conformément d'une part à l'article 8.4 du CCAP et d'autre part aux articles L.2423-1, R 2432-6 et R2432-7 du Code de la commande publique.

Cet avenant a pour objectif de fixer le forfait définitif de rémunération du Maître d'œuvre, prenant notamment en compte le coût prévisionnel arrêté pour les travaux. La mission de maîtrise d'œuvre correspondant à ce nouveau projet est ainsi de **42 364.00 € HT**, comprenant la partie rémunérée au pourcentage du montant des travaux (rémunération de 4,68 % soit 34 164.00 €) et la partie forfaitaire pour la réalisation de trois missions complémentaires (inchangé à 8 200 € HT).

Le montant de l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération du Maître d'œuvre est ainsi de **16 664.00 € HT**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation des travaux complémentaires par la Société SOGETI pour les travaux définis ci-dessus et donc la rémunération de ses honoraires, par avenant.

De plus, conformément aux prescriptions de la SOGETI, il est nécessaire de faire une **étude géotechnique** :

1 seul devis reçu : GINGER CEBTP : 4200€ + option « essai d'aptitude au traitement des sols » : 1100€ = 5300€ HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation d'une étude géotechnique pour 5300€ HT, soit 6360€ TTC.

Alain Durand demande si il est prévu une illumination du chemin piétonnier ? Le Maire se renseignera auprès de la SOGETI.

Le Maire informe que lors du prochain Conseil Municipal, il faudra prévoir le plan de financement et les demandes de subvention (ex : DETR, Région)

3. Traçage Peinture Voierie : étude des devis

Jean-Claude COQUIO a demandé des devis de traçage des lignes blanches de parking, passages piétons, places handicapés, etc... dans le bourg, qui sont à ce jour très effacés par le temps. 2 devis sont à étudier :

- Devis Traçage Service : résine thermoplastique à chaud : 6926.18 € HT
- Devis Kangourou : marquage peinture : 6499.90€ HT OU marquage résine : 9599.30€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis Traçage Services d'un montant de 6926,18€ soit 8311.42€ TTC

4. Signalétique : étude des devis

Jean-Claude COQUIO a demandé des devis de signalétique :

- Pour la station-service : autocollant dans le sens Tinchebray / Domfront
- Pour le pôle santé : panneau recto verso

1 devis a été reçu de Espaces Enseignes à Flers :

- Autocollant station-service : 102.90 € HT
- Panneau pôle santé : 295 € HT

+ pose des 2 : 220 € HT. TOTAL = 617.90 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis Espace Enseignes d'un montant de 617.90 € HT soit 714.48€ TTC

5. Station-Service : appel d'offres

Tous les 3 ans, le marché de la station-service arrive à échéance. Ce sera le cas au 1^{er} septembre 2021.

La commune doit donc renouveler ce marché et a fait appel à la société C2L à Nantes pour rédiger l'appel d'offres et toutes les pièces justificatives (DCE et CCTP) à déposer sur la plate-forme de dépôt Médialex.

L'appel d'offres a été déposé le 5 juillet et les réponses des fournisseurs d'énergie sont attendues jusqu'au 03 août. 5 entreprises ont déjà consulté le cahier des charges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte que le choix des entreprises, à l'ouverture des plis, se porte sur les 3 entreprises les mieux disantes.

Le Maire informe également qu'il va relancer la société MADIC pour changer l'écran devenu illisible avec le temps.

6. CDC Domfront Tinchebray Interco : délibération compétence pôle santé

Suite à la délibération du 24 septembre 2020 concernant la rétrocession de la compétence santé de la CDC à la commune, il convient maintenant de :

- signer la convention de retour de mise à disposition.
- de faire un certificat administratif pour sortir les biens concernés mis à disposition et de les réintégrer dans l'inventaire de la commune par le biais d'opérations d'ordre non budgétaires pour un montant de 282311.23 € + amortissement du mobilier 710.40€ soit 283 021.63 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la convention et d'intégrer les biens dans l'inventaire de la commune pour 283 021.63 €.

7. Mise en place Compta M57

Monsieur le Maire informe qu'un courrier conjoint de Madame la Préfète de l'Orne et de Monsieur le Directeur départemental des finances publiques de l'Orne en date du 26 février 2021 appellent les collectivités locales à se porter candidates pour la comptabilité M57 dès le 1er janvier 2022.

En effet, le référentiel budgétaire et comptable M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et métropoles offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Ainsi :

- en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;
- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel);
- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

En outre, le référentiel M57 constitue une simplification administrative majeure notamment pour la formation des agents des collectivités lors de leurs mobilités et de leurs activités au quotidien au sein de ce domaine.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune : son budget principal et ses budgets annexes (station-service, lotissements).

Cette modification de nomenclature entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2022, la colonne BP N-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Enfin, cette préfiguration au référentiel M57 nécessite uniquement :

- l'apurement du compte 1069 qui a pu être exceptionnellement mouvementé lors de la mise en place de l'actuel référentiel M14;
- des travaux préparatoires de reprise des balances d'entrée sur les comptes d'immobilisations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, considérant :

- Que la commune souhaite anticiper le passage en nomenclature M57

- Que dans le cadre de cette anticipation, la collectivité doit adopter la nomenclature M57 à compter du budget primitif au 1er janvier 2022 ;
- Que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets actuellement suivis en M14.

- autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- informe la Trésorerie de la Ferté-Macé de la candidature de la commune en tant que préfigurateur du référentiel budgétaire et comptable M57.

8. DM (Décision Modificative) : budget compte 752

Après information de la Trésorerie de la Ferté-Macé, ce point est à annuler puisqu'il s'agit de recettes « revenus des immeubles » et que les recettes peuvent être supérieures au budget prévisionnel validé en février.

9. Remboursement des frais des adjoints

Le Maire informe que Jacqueline GUERIN, adjointe, a effectué des achats en Carte Bleue pour 199.80€ sur le site internet de Conforama en avril 2021 pour le gîte (chevets). Il était en effet urgent de compléter l'équipement du gîte pendant le confinement et la fermeture physique du magasin à Flers pour ne pas retarder l'ouverture début mai.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser cet achat à Jacqueline GUERIN.

10. Personnel : participation mutuelle santé

Une délibération avait été prise en 2012 pour la participation de la commune à hauteur de 15€/salariés. Cette participation devait être actualisée chaque année en fonction de l'indice de l'Insee. Il conviendrait, depuis 2012, de réévaluer cette participation.

Le Maire indique qu'il a demandé aux communes voisines comment elle participait. Ex : à St-Bomer : 12€/salarié, mais aussi pour le conjoint et les enfants.

Le Maire propose un passage à 20€/salarié titulaire (R.PELLERIN, S.CHAUVIERE, V.LETISSIER, C.BOUVET) à partir de septembre 2021, sans prise en compte du conjoint et des enfants et sans actualisation annuelle en fonction de l'évolution de l'indice de l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette participation à 20€.

11. gîte tarifs 2022

Le Maire informe que :

- Gîtes de France Orne demande de valider les tarifs 2022 du gîte dès maintenant car il y a déjà des demandes de réservations pour des événements prévus d'avance (ex : mariage).
- les prix des draps jetables sont de : lit 1 pers = 2.88€ HT / lit 2 pers = 4.68€ HT

Compte-tenu de ses éléments et du temps passé par le personnel (technique et administratif), le Maire propose les nouveaux tarifs :

nuît en dortoir (11 pers max) : passage de 12€ à 15€/pers

nuît en chambre (pour 2 pers) : passage de 25€ à 30€/chambre

Semaine (lundi au vendredi) en dortoir : passage de 50€ à 60€/pers.

Week-end, toute l'année, gîte complet = passage de 182€ à 225€/nuît

Semaine (du samedi au samedi) ou bien dès 4 nuîts consécutives, gîte complet :

haute saison (juillet, août + Noël & An) : passage de 700€ à 750€

basse saison : passage de 500€ à 550€

Nouveau tarif : Forfait réfection clés si perte : 20€

Tarifs inchangés :

- 250€/mois en semaine du lundi au vendredi pour les Randonneurs du Sentier :
- 120€/nuît (en dortoir) + 100€ extérieur (tentes)

- La caution sera toujours égale au prix de la nuit ou semaine ou mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les nouveaux tarifs ci-dessus pour le gîte du 08 janvier 2022 au 7 janvier 2023.

12. Convention d'utilisation du service Intérim du CDG61 (Centre de Gestion des Collectivités Territoriales)

Le Maire informe que la commune fait appel depuis de nombreuses années au service intérim du CDG61 (Centre de Gestion) pour le remplacement de Valérie LETISSIER * par Sandrine CHENEAU et pour l'APC (Agence Postale Communale) pour les congés de Christiane BOUVET.

Il convient désormais de passer une convention avec cet organisme.

** l'arrêt longue maladie de Mme Letissier est prolongé de 6 mois, de juillet à janvier 2022.*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention annuelle renouvelable par tacite reconduction avec le Centre de gestion, pour mise à disposition d'agents du service Intérim territorial. Le remboursement des frais de gestion sera imputé sur le chapitre 6218.

Le Maire informe également que le système de remboursement des frais de déplacement via le CDG61 a changé depuis le 1^{er} juillet 2021, avec un nouveau barème selon le nombre de kms parcourus. Celui-ci étant défavorable pour les salariés, le Maire propose de compléter le manque à gagner pour arriver aux sommes habituelles pour le remplacement de Valérie LETISSIER par Sandrine CHENEAU et pour l'APC (Agence Postale Communale) pour les congés de Christiane BOUVET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de palier au manque à gagner en frais de déplacement.

13. Questions diverses :

- a. Devis EG Maçonnerie : porte de l'atelier communal pour rehausser le linteau et pouvoir ainsi rentrer le tracteur : 2596€ HT, soit 3115.20€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

- b. Regroupement régies photocopies & médiathèque / nomination régisseur

La délibération, suite au Conseil Municipal du 20 avril, est à reprendre car elle n'a pas été envoyée en temps en Préfecture dans l'attente de complément d'information de la Trésorerie et du CDG61.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette nouvelle délibération.

Le Maire informe ensuite des dossiers en cours et des divers courriers reçus :

- TE61 (Syndicat d'Electrification de l'Orme) : conseil en énergie partagé (CEP) pour la salle polyvalente. le Te61 a réalisé, gratuitement (valeur de 500€), un diagnostic énergétique sur ce bâtiment pour la pose de panneaux photovoltaïques. Le bilan est négatif car l'exposition / l'orientation ne convient pas.

- Une demande de devis de dépistage de gaz radon et amiante est en cours pour l'école. Le Maire informe que ce serait normalement à la CDC de supporter cette charge puisqu'il s'agit de frais de fonctionnement.
- L'adressage et la fibre optique (partenariat Orange / Sade Télécom / JIFTEL) sont en cours avec le Département
- Une pétition de M. GENISSEL contre l'arrachage des haies à la Chevalerie aux lièvres
- Un courrier de Mme HAMON pour l'accès à sa parcelle au lieu-dit « la Vaillette

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2021

Étaient présents : Mesdames et Messieurs C. DEROUET - F. LAUTOUR – J.GUERIN - I. LANGLOIS– C. PELLERIN – V. BESNARD – N. BOUCHARD – S. POTTIER - P. LESELLIER – V. FOURRÉ - A. DURAND – C. LAFONT – S.PICK

Pouvoirs : J.C COQUIO pouvoir à J. GUERIN, Ph LETONDEUR à Ch. DEROUET

Secrétaire de séance : V.BESNARD

Le Maire souhaite ajouter 1 question à l'ordre du jour :

- **droit de préemption urbain : 6 route du stade et 16 Place Jules Levée**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20/07/2021

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu.

Tout d'abord, le Maire informe les Conseillers sur les divers supports de **communication** avec 2 reportages parus au niveau national mettant en valeur notre commune :

- A la télévision : Sur TF1 au journal de 20 heures de Anne-Claire COUDRAY le V.10 septembre en tant qu'exemple sur le sujet « comment éviter la désertification rurale »

Reportage à revoir en replay de LCI sur le site www.lonlayabbaye.com rubrique « actualités » puis « reportage du 10 septembre »

Ou bien sur la page Facebook de « village de Lonlay l'Abbaye » en haut de page (épinglée)

NB : statistiques sur Facebook :

post en pré-annonce le 07/09 : 196 partages, 11539 personnes touchées

post en post annonce le 11/09 : 98 partages, 1501 personnes touchées

- A la radio : sur RTL : reportage du 22 octobre sur la station-service qui a fait des émules au niveau national.

Reportage à réécouter en replay sur www.rtl.fr rubrique « on refait nos régions » Ou bien sur la page Facebook de « village de Lonlay l'Abbaye » (post du 26/10/21)

1 - Ilot d'habitat bocager St-Nicolas

Depuis le dernier Conseil Municipal du 20 juillet, le Maire informe des avancées sur ce dossier :

- étude géotechnique réalisée début août par GINGER pour 5300€ HT

Conclusion : l'étude des sols est favorable

- réunion début septembre avec la Société SOGETI, la Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco et les fournisseurs de réseaux VEOLIA, ENEDIS / TE51, ORANGE

- reportage sur TF1 le V.10 septembre.

De nombreux appels téléphoniques ont été reçus dès le lundi 13/09 (env. 20) et mails pour des demandes d'achats de terrains dans ce futur lotissement.

La Société SOGETI a réalisé un avant projet (voir ci-joint).

Si le projet est validé lors d'une réunion de présentation de l'avant-projet le mercredi 3 novembre, voici les prochaines échéances :

- démarrage de la phase d'étude pour le Permis d'Aménager en décembre 2021

NB : étant donné que l'on est dans le périmètre des Bâtiments de France (abbaye classée), le délai est allongé d'1 mois, soit 4 mois maxi.

- Objectif réalisation de l'appel d'offres : mai 2022

- Disponibilités des terrains fin 2022

Nb : il faudra voir aussi pour la numérotation / adressage.

2 - Locaux de la pharmacie : proposition de rachat

Le Maire informe le Conseil municipal que M. Pierre-Edouard OURY, propriétaire des murs de la pharmacie souhaite vendre les murs. Il s'agit des parcelles AD 95, 204, 219 et 222 d'une superficie totale de 475 m², situées 1 place Jules Levée et rue du Centre.

Dans le but de sécurisation des services, il serait souhaitable que la commune rachète ce bien.

Après estimation de la valeur par un notaire à cent vingt mille euros (120000€), M. OURY a fait une proposition de vente des murs de la pharmacie pour cent quinze mille euros (115000€) net vendeur auquel il convient d'ajouter les frais d'acte notarié à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et une abstention (pour intérêt personnel), décide :

- de donner son accord sur le prix fixé.
- d'autoriser le Maire ou ses Adjointes à signer toutes pièces relatives à l'acte à intervenir.

3 - Plan d'eau Lotissement du Val, réserve incendie : devis curage

Le plan d'eau du Val sert de bassin de rétention en cas de fortes pluies d'une part et d'autre part, c'est une réserve d'eau en cas d'incendie. Il convient de le conserver toujours en état d'utilisation immédiate, or il s'est envasé et a besoin d'être curé. La dernière fois que ses travaux ont eu lieu était en octobre 2014 pour 2900€ HT.

La société COURTEILLE qui avait réalisé les travaux en 2014 propose un devis de 3300€ HT, soit 3960€ TTC.

Mais, pour réaliser ses travaux, il faut attendre aussi de connaître les besoins de la biscuiterie au niveau de leur protection incendie, dans le cadre de leur Permis de Construire pour agrandissement déposé cet été. Le SDIS leur demande d'améliorer leur protection incendie. La biscuiterie envisage une poche d'eau ou une bouche à incendie pour agrandir la capacité du bassin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis Courteille d'un montant de 3300€ HT soit 3960€ TTC.

4 - Maison Ages et Vie : alimentation électricité

La Commune a reçu une convention de servitude à signer avec la société Sec-Ingénierie à Montebourg (50), un bureau d'étude sous traitant pour ENEDIS pour la pose de câble.

En effet, la pose de câble est un préalable indispensable aux travaux de la Maison des Séniors. Pour effectuer ces travaux, Enedis va devoir poser 1 câble BT souterrain sur 33 mètres et un coffret type ECP3D sur notre parcelle AC236. La convention de servitude a pour objet d'autoriser Enedis à poser ce câble qui lui appartient.

Le Maire rappelle le planning : début des travaux fin juin 2021 et mise en service 2^e semestre 2022 et que 7 maisons Ages et Vie Habitat sont programmées dans l'Orne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

5 - CDC Domfront Tinchebray Interco : convention et charte médiathèque

Le Conseil Municipal de Domfront en Poiraise a adopté la convention et la charte de fonctionnement du réseau de coopération « Les médiathèques du Domfrontais » le 05 octobre 2017 ; convention et charte renouvelées en 2021 avec la Médiathèque Départementale de l'Orne pour 2021-2023.

Toutes les communes de ce réseau doivent également adopter cette convention et cette charte.

Le Maire rappelle l'article concernant le financement : 2€/ hbt pour l'achat de documents + 0.25€/hbt pour l'action culturelle, mais il conviendrait de supprimer le mot « minimum » et mettre « maximum » pour éviter toute dérive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention en modifiant ainsi : 2€ maximum / hbt (achat de document) + 0.25€ maximum / hbt (action culturelle).

6 - CDC Domfront Tinchebray Interco : approbation du rapport annuel d'activités 2020

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale adressent à leurs membres, chaque année, un rapport retraçant l'activité de leur établissement.

Le rapport d'activités 2020 de la Communauté des Communes de Domfront Tinchebray Interco a été transmis à ce titre à la commune de Lonlay L'Abbaye et aux conseillers municipaux en juin 2021.

Ce document doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport d'activités 2020 de la CDC Domfront Tinchebray Interco.

7 - CDC Domfront Tinchebray Interco : adoption du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets 2019

Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'éliminations des déchets.

Ce rapport établi par la Communauté de Communes de Domfront-Tinchebray-Interco pour le secteur du Domfrontais doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'éliminations des déchets 2019 présenté par la Communauté de Communes de Domfront-Tinchebray-Interco.

De plus, le Maire évoque le problème des containers qui débordent régulièrement, déjà signalés à maintes reprises à la CDC.

8 - Compétence santé : reprise des amortissements de la CDC

Suite à la délibération prise le 20 juillet dernier et suite au mail de la Trésorerie du 24 septembre :

« dans le cadre du retour de la compétence santé, le mobilier de la maison médicale a été amorti en partie par la CDC Domfront Tinchebray Interco sur une cadence d'amortissement de 10 ans (deux amortissements ont été comptabilisés). Il conviendra de poursuivre cet amortissement. Aussi, à ce titre une délibération devra être prise afin de poursuivre l'amortissement de ce mobilier (valeur d'acquisition 888€, amortissements jusqu'alors comptabilisés 177.60€), numéro d'inventaire SANTE2 »

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a donc lieu d'effectuer un virement de crédits dans le budget de la Commune afin de régulariser les écritures d'amortissements de la compétence santé.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre la cadence d'amortissement de 10 ans et d'effectuer les virements de crédits suivants : mandat au 6811-042 pour 88.80€ et titre au 28184-040 pour 88.80€.

9 - Adhésion et retrait des communes au SMICO (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de LONLAY L'ABBAYE est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités.

Monsieur Thierry AUBIN, Président du SMICO a fait savoir aux membres du comité syndical que les collectivités ci-dessous ont décidées d'adhérer au SMICO :

Les communes de : - SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE - SAINT AUBIN DE BONNEVAL - THUE ET MUE - ROSEL - BONNEMAISON - CAHAN - CAMPAGNOLLES - COULONCES - GAPRÉE - MONTCHEVREL - MOULINES - OSMANVILLE - SAINTE MARIE LA ROBERT - SAINTE OPPORTUNE - SOMMERVIEU - SOUMONT SAINT QUENTIN - TRACY BOCAGE - VAL DE DROME - SAINT LÉONARD DES PARCS

Des CCAS de communes de : - BRETTEVILLE SUR ODON - EVRECY - SAINT GERMAIN LE VASSON Du SIVOS de : - SAINT HILAIRE SAINTE CERONNE Du SIVOM de : - SEEJ ENFANCE EDUCATION JEUNESSE

ET que les collectivités citées ci-après ont demandé leur retrait au SMICO ; Pour information, les votes portent sur les retraits de 2015 à 2021 ;

Les communes de : - APPENAI SOUS BELLEME - BAROU EN AUGE - CIRAL - LA FERTE MACE (pour la partie du territoire d'Antoigny) - LA FERTE EN OUCHE (pour la partie du territoire des communes de Anceins, Couvains, Heugon, La Ferté Fresnel, Saint Nicolas des Laitiers et Villers en Ouche) - LA FRESNAIE FAYEL - GOUFFERN EN AUGE (pour la partie du territoire de la commune d'Aubry en Exmes, Chambois, La Cochère, Fel, Omméel, Silly en Gouffern et Urou et Crennes) - LIVAROT PAYS D'AUGE (pour la partie du territoire de Fervagues) - LES MONTS D'AUNAY (pour la partie du territoire de Campandré Valcongrain) - MORTREE - RESENIEU - SAINT MARTIN DU VIEUX BELLEME - SAP ANDRE - TINCHEBRAY BOCAGE (pour la partie du territoire de la commune de Frênes) - TOUROUVRE AU PERCHE (pour la partie du territoire de la commune de Randonnai) - VILLIERS SOUS MORTAGNE - ECOUCHÉ LES VALLÉES - SAINT EVROULT NOTRE DAME DU BOIS - SAINT EVROULT DE MONTFORT - CHAUMONT - SAINTE SCOLASSE SUR SARTHE - LA GENEVRAIE - BOUCÉ - MARCHEMAISON - FEINGS - MÉHOUDIN

Du SIAEP de : - GACE

Le Maire indique ensuite qu'en application des articles L.5211-18 et L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu que le Conseil Municipal émette un avis sur les adhésions et retrait sollicités. A défaut de délibération dans un délai de trois mois à compter de la notification par le Président du SMICO, l'avis de la commune est réputé favorable pour les adhésions et défavorable pour les retraits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable :

- A l'adhésion des Collectivités ci-dessus
- charge le Maire de communiquer la présente délibération tant à Mr le président du SMICO qu'à Mme la Préfète de l'Orne.
- charge le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

10 - TE61 (Territoire d'Energie)

Modification des statuts

Le Maire fait part à l'assemblée du courriel du Président du Te61 du 30 septembre 2021 rappelant que le domaine de l'énergie connaît de nombreuses évolutions et que les statuts du Te61 doivent être adaptés en permanence, en particulier pour pouvoir répondre aux attentes de nos collectivités ou groupements (EPCI) auprès du Syndicat.

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de sa séance du 29 septembre dernier, diverses modifications aux statuts actuels, qui ont été acceptées, portant notamment sur :

- Les nouvelles dispositions, notamment liées aux enjeux de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015, permettant au Te61 de prendre des participations dans des sociétés de projets, d'ouvrir la possibilité de créer une Société d'Economie Mixte (SEM) en lien avec les activités du Syndicat, et pour faire face à la diversité croissante des besoins des communes mais aussi des groupements de collectivités territoriales (EPCI) adhérentes ;
- Et permettre aux groupements de collectivités d'adhérer au Te61 qui dispose de techniciens, de marchés et de compétences spécialisées telles que le diagnostic de ses installations d'éclairages publics et les éventuels travaux qui en découleront.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- approuve les modifications statutaires ci-dessus,
- prend acte des changements intervenus dans la composition de la liste des collectivités adhérentes au TE61.

Approbation du rapport d'activités 2020

Le rapport d'activités 2020 de TE61 a été transmis à la commune de Lonlay L'Abbaye.

Ce document fait l'objet d'une communication pour information par le Maire en séance publique du Conseil Municipal.

Transfert de compétences EP : Eclairage Public

Le Maire lit le compte-rendu de visite informant du nombre de points lumineux et de l'aide financière pouvant être apportée (estimée à 28.950€).

Le Maire expose que :

Dans le cadre de ses nouveaux statuts le Territoire d'Énergie Orne offre la possibilité aux communes de lui confier la compétence relative à l'éclairage public.

Le Territoire d'Énergie Orne se propose d'assurer, dans les conditions fixées par son comité, la gestion des opérations liées au domaine de l'éclairage public.

Il est précisé que la législation en vigueur ne permet pas de transférer au Te61 les seules prestations attachées au domaine du fonctionnement (maintenance, d'entretien et dépannages...). Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer au Te61 l'ensemble des prestations d'investissement et de fonctionnement liées au réseau d'éclairage public au 01/01/2022 et de signer la convention.

11- Passage à la Comptabilité M57 / station service

Suite à la délibération 2021-00055 du 20 juillet 2021, le Maire informe d'un mail reçu de la Trésorerie disant que :

- Le budget annexe de la Station-Service est géré conformément à la norme M4 car il s'agit d'un Service Public Industriel ou Commercial. Il n'entre donc pas dans le périmètre de la norme M57.
- Le CCAS, par contre, entre de ce périmètre de la comptabilité M57.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les modifications demandées.

12- Destruction des nids de frelons

Ce sujet avait déjà été évoqué en réunion de Conseil Municipal en avril 2019, mais sans prise de délibération officielle !

Le Maire propose au Conseil Municipal, que la commune prenne en charge une partie des frais pour la destruction des nids de frelons asiatiques se trouvant sur la Commune de Lonlay L'Abbaye, à hauteur d'1/3 de la facture et pour un plafond de 50€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette participation financière d'un tiers de la facture sous réserve que celle-ci soit établie par une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques ; et ceci rétroactivement depuis avril 2019.

13- DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner & Droit de Prémption Urbain 6 route du stade.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu hier un dossier de Certificat d'Urbanisme par un notaire d'Argentan pour la vente d'un immeuble soumis au droit de préemption urbain. Il s'agit de la parcelle AC 169 d'une superficie totale de 288 m², située 6 Route du Stade sur laquelle est implantée un bâtiment appartenant à M. LÉBOUGRE.

Il y a un projet de boucherie par Ms DELPRAT & MERAY. Le Maire et les adjoints ont rencontré récemment les acquéreurs. Ils souhaitent s'installer en avril 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité N'entend PAS exercer son droit de préemption sur ce bien.

16 place Jules Levée.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu ce jour une demande droit de préemption pour le restaurant « le Relais de l'Abbaye », qui doit changer de statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité N'entend PAS exercer son droit de préemption sur ce fonds de commerce.

Questions diverses

Le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

Réhabilitation 3 maisons du centre bourg :

- Travaux commencés début septembre
- Convention plan friches Etat / région : acompte de 30% demandé (soit 154.750€).

Travaux pavés de l'église. Expertise en cours avec assureurs. Devis de RIALLAND 13718.40€

Travaux fibre en cours. Armoires en cours de pose rue Chancerot et rue de Stogursey

Adressage : en cours. Dossier suivi par Alain DURAND et François LAUTOUR

Le Maire informe d'un courrier reçu de la Trésorerie : la commune percevra de l'ETAT 50% du loyer H.T. du salon de coiffure (500€) fermé pour cause de COVID en novembre 2020.

Isabelle LANGLOIS évoque les trous sur le parking de la salle polyvalente. Le Maire répond que ces travaux sont prévus par nos agents et qu'il est conscient que d'autres places nécessitent des travaux, à prévoir dans nos futurs investissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS
PRÉSENTE SES

Meilleurs
Vœux

POUR 2022

ET QUE CETTE ANNÉE NOUS PERMETTE
DE SE RETROUVER COMME PRÉCÉDEMMENT